



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 82693

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier rappelle à Mme la ministre de la culture et de la communication que le rapport concernant un renouveau des politiques publiques de la culture rendu par le Conseil économique, social et environnemental. En effet, celui-ci préconise une imposition des bénéfices réalisés sur le territoire et la création d'une taxe pour les entreprises qui exercent une forme exclusive de captation des données personnelles. Il lui demande de lui indiquer sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82693

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4862

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)